

Pour en savoir plus

Informations sur les pays rétentionnistes

Base de données sur la peine de mort dans le monde

www.deathpenaltyworldwide.org

La base de données fournit des informations détaillées et transparentes concernant l'application de la peine de mort en droit et en pratique dans tous les pays rétentionnistes. Elle a été élaborée par le Centre de droit international de la faculté de droit de North-western University, en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Ressources et outils sur la peine de mort

Centre de documentation contre la peine de mort

www.worldcoalition.org/fr/resource-center

Le Centre de documentation en ligne développé par la Coalition mondiale comprend plus de mille ressources en plus de 15 langues.

Les organisations actrices de l'abolition

www.worldcoalition.org/fr/member-organizations

Vous aussi, devenez membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort : www.worldcoalition.org/fr/become-a-member (Seules des organisations partageant l'objectif de l'abolition universelle de la peine de mort peuvent adhérer)

Le travail de la Coalition mondiale contre la peine de mort

www.worldcoalition.org

Contactez-nous :

Coalition mondiale contre la peine de mort

69 rue Michelet, 93100 Montreuil France

E-mail : contact@worldcoalition.org

Tel : +33 1 80 87 70 43 • Fax : +33 1 48 70 22 25



 www.facebook.com/worldcoalition

 @WCADP



www.worldcoalition.org

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne, du Ministère des Affaires Étrangères belge et du Ministère des Affaires Étrangères norvégien. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la Coalition mondiale contre la peine de mort et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne, du Ministère des Affaires Étrangères belge ou du Ministère des Affaires Étrangères norvégien.

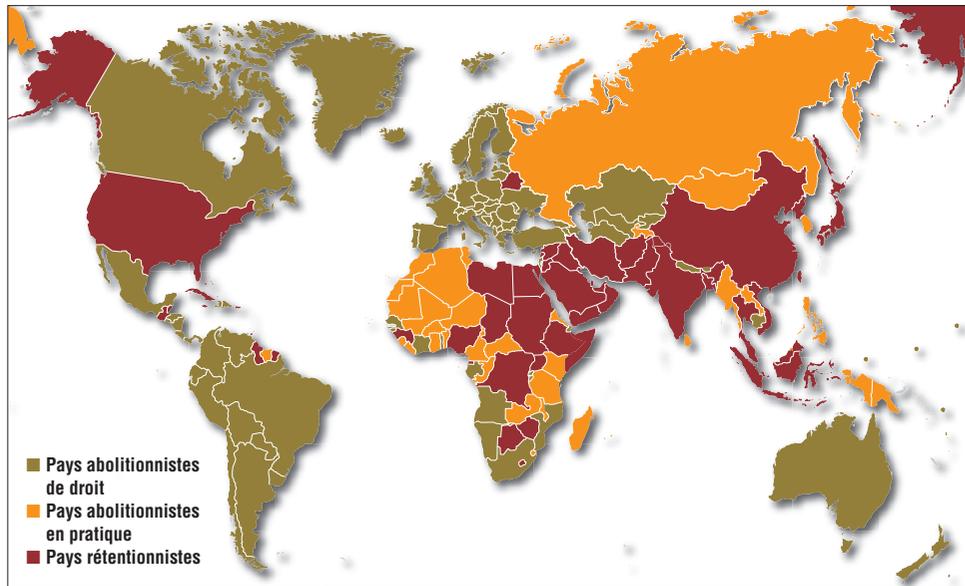


Abolir la peine de mort. Pour un monde meilleur.



www.worldcoalition.org

La coalition mondiale contre la peine de mort, une plate-forme pour les abolitionnistes du monde entier



Historique

Le 22 juin 2001, les participants du premier Congrès mondial contre la peine de mort, initié et organisé par l'association française *Ensemble contre la peine de mort*, adoptent la Déclaration de Strasbourg dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe.

Dans l'alinéa 9, les signataires s'engagent « à créer une coordination mondiale d'associations et de militants abolitionnistes, ayant pour premier objectif d'instaurer une journée mondiale pour l'abolition universelle de la peine de mort ».

■ Les protagonistes de cette initiative se retrouvent à Rome le 13 mai 2002 pour créer officiellement la *Coalition mondiale contre la peine de mort*.

Mission

Composée de plus de plus 150 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la *Coalition mondiale contre la peine de mort* a nettement renforcé la dimension internationale du combat contre la peine de mort. La *Coalition mondiale* confère une dimension globale à l'action que poursuivent ses membres sur le terrain, parfois de manière isolée. Elle agit de façon complémentaire à leurs initiatives, dans le respect de l'indépendance de chacun.

■ Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine capitale.

Actions

Journée mondiale contre la peine de mort

La Coalition mondiale a lancé en 2003 la première Journée mondiale contre la peine de mort.

En 2007, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont officiellement reconnu la Journée mondiale comme Journée européenne contre la peine de mort.

Adressée à la société civile, la JM veut principalement sensibiliser l'opinion publique aux arguments favorables à l'abolition universelle de la peine de mort.

Campagne pour un moratoire universel sur les exécutions

La Coalition mondiale contre la peine de mort a activement participé à la mobilisation en faveur de l'adoption de la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort voté par l'Assemblée Générale des Nations Unies à partir de 2007.

La campagne vise à accroître le soutien à cette résolution et à assurer sa mise en œuvre.

Campagne de Ratification

Le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International sur les droits civils et politiques et les protocoles régionaux sont des mécanismes essentiels destinés à renforcer et pérenniser l'abolition de la peine de mort dans le monde.

La campagne consiste avant tout à augmenter le nombre de ratifications pour atteindre une « masse critique ».

Réseaux professionnels

La Coalition mondiale collabore avec différentes catégories de professionnels engagés dans la lutte contre la peine de mort, notamment les parlementaires, les avocats pénalistes qui défendent des condamnés à mort partout dans le monde.

